



**DENOMINATION** : DERBY PONEYS du Jumping International de Bordeaux

**DATE** : Samedi 8 février 2020

**LIEU** : BORDEAUX – Parc des Expositions de Bordeaux – Hall 3&1

**COMITE ORGANISATEUR** : Jumping International de Bordeaux

## 1 - INFORMATIONS GENERALES

Une épreuve de Derby Cross poney 2B est organisée sur la piste principale du Jumping International de Bordeaux – Hall 3, le samedi 8 Février 2020 (enchaînement de sauts d'obstacles mobiles et fixes de cross adaptés à l'indoor). Les cavaliers concourent sous les couleurs de leur centre équestre de Nouvelle Aquitaine, sur qualification.

### A- Concurrents

**12 cavaliers** de concours complet.

#### Conditions requises :

- Licence FFE Club 2020 à jour et enregistrée dans un centre équestre de Nouvelle Aquitaine
- Tenue cross obligatoire (casque, gilet de protection de cross, porte dossard, fiche médicale) aux couleurs du centre équestre
- Participation à l'épreuve qualificative obligatoire à Lège Cap Ferret et être qualifié (cf *conditions de qualification*)

### B- Poneys

#### Conditions requises :

- Poneys de catégorie B de 6 ans et plus (déclaré B sur le site de la FFE)
- Un poney par cavalier
- Le livret signalétique du poney est exigible (vaccination à jour)
- Le jour de l'épreuve, les poneys devront se présenter si possible tondu

### C- Épreuve

Parcours : Le parcours utilise la piste principale (35x79m). Il comprendra environ 5 obstacles fixes et 5 mobiles.

Obstacles : ils comprennent, entre autres : des haies, des dômes, un œil et quelques obstacles de CSO. Hauteur max de la partie fixe : **60 cm**.

#### Compétition :

- Épreuve Derby Cross Poney 2 B
- Barème A au chrono
- Distance : entre 400m et 600m

### D- Conditions techniques :

#### Programme

#### *Horaires soumis à modification*

**Ouverture du paddock** : Samedi 8 Février à 13h45  
**Reconnaissance du parcours** : Samedi 8 Février de 14h05 à 14h20  
**Familiarisation avec la piste** : Samedi 8 Février de 14h20 à 14h30  
**Début de l'épreuve** : **Samedi 8 Février à 14h30**

## 2 - CONDITIONS D'ENGAGEMENT

### A- Conditions de qualification :

1- Le couple cavalier/poney doit avoir participé et terminé entre le 1er Avril 2019 et le 1<sup>er</sup> Décembre 2019 (hors Championnats de France GOF à Lamotte Beuvron) :

- 2 concours complet niveau Poney 2 ou Poney 1  
OU
- 1 concours complet et 1 derby (cross ou eventing) niveau Poney 2 ou Poney 1

2- **L'épreuve qualificative** aura lieu **en décembre** à Lège Cap Ferret – et sera l'épreuve Derby Cross Poney 2 Individuel. **Les 12 meilleurs couples de cette épreuve seront qualifiés pour l'épreuve de Derby Poneys du Jumping International de Bordeaux**, sous réserve d'éligibilité (*cf conditions requises et conditions d'engagement*).

*A titre d'information, un Derby Cross sera organisé à la Société Hippique d'Aquitaine en novembre en guise d'épreuve préparatoire de l'épreuve qualificative de Lège Cap Ferret.*

3- Les couples souhaitant participer doivent se déclarer auprès de [m.aldebert@bordeaux-expo.com](mailto:m.aldebert@bordeaux-expo.com) avant le 17 Novembre 2019. (Nom de cavalier, nom de cheval, numéro de licence et numéro SIRE du poney)

### B- Engagement à l'épreuve qualificative de Lège Cap Ferret:

Chaque cavalier s'engage directement dans l'épreuve via FFE SIF.

### C- Engagement à l'épreuve Derby Poneys du Jumping International de Bordeaux :

L'engagement se fera automatiquement par le Jumping International de Bordeaux selon le résultat de l'épreuve qualificative.

Merci de veiller à ce que :

1/ les cavaliers aient leur LFC 2020 à jour

2/ les propriétaires des poneys aient leur LFC 2020 à jour

3/ le règlement soit envoyé au Jumping International de Bordeaux – Rue Jean Samazeuilh CS20088 – 33070 Bordeaux avant le 31 décembre.

Montant: **50€** par cavalier

## 3 – ACCUEIL

### 1 – Accueil et accréditations

L'engagement comprend :

- L'engagement du poney dans l'épreuve,
- 2 billets pour la session du **samedi 8 février jusqu'à 18h30** en tribune
- 1 accréditation pour le cavalier
- 1 accréditation pour le coach

L'accréditation donnée à chaque cavalier/coach est valable le **samedi 8 février jusqu'à 18h30 uniquement**. Ce titre donne accès à la tribune dans les heures définies ci-dessus. Il sera cependant demandé à son utilisateur de n'occuper que les places laissées vacantes (priorité au détenteur de billet).

### 2 – Accès

- **Accès des concurrents, entraîneurs et poneys** par la **Porte M**. Les concurrents et coachs **devront se munir obligatoirement du macaron parking et de leur accréditation. Entrée dans le hall pour poneys et concurrents Porte 31** (côté Lac).

- **Accès des accompagnants** par l'entrée principale du concours, Hall 1 porte 17 (côté terre-pleins).  
Parkings visiteurs sur terre-pleins, accès Porte H.

### **3 - Les camions et vans**

Les camions et vans seront stationnés dans l'enceinte du Parc des Expositions mais **en extérieur**, sur zone dédiée en bout du Parking M. Il est demandé aux cavaliers de respecter les limites de cette zone pour le stationnement des vans et camions.

## **4 – CLASSEMENT, REMISE DES PRIX**

**Classement** : Le classement individuel sera calculé selon un Barème A au Chrono, en additionnant les pénalités de fautes aux obstacles et les pénalités de temps.

**Remise des prix** : La remise des prix se fera à poney à l'issue de l'épreuve : **12 cavaliers en piste.**

## **5 – CONTACT ET RENSEIGNEMENTS**

**Organisateur** : Congrès et Expositions de Bordeaux - Rue Jean Samazeuilh – CS 20088 - 33070 BORDEAUX

**Contacts** :

**Marion ALDEBERT**

Secrétariat Concours

Tél: 06.65.26.68.14

[m.aldebert@bordeaux-expo.com](mailto:m.aldebert@bordeaux-expo.com)